

PMRA ANNOTATED & APPROVED - NM

**POUR UTILISATION D'URGENCE
SEULEMENT**

Pour vente et utilisation dans les provinces d'Ontario, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse, d'Alberta et du Québec pour la suppression des thrips de l'oignon sur les bulbes d'oignons secs jusqu'au 31 octobre, 2010.

GROUPE

1A

INSECTICIDE

**CARZOL® SP
MITICIDE-INSECTICIDE EN POUDRE SOLUBLE**

RESTREINT



**DANGER
POISON**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL
IRRITANT POUR LES YEUX**

GARANTIE: chlorhydrate de forméтанate 92%

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**No. D'HOMOLOGATION 11144
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

Contenu net : 1.5 kg.

Gowan Company LLC.
C.P. 5569
Yuma (Arizona) 85366-5569, É.-U.

Mull
22/7/2010

PREMIER SOINS:

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médical.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Le CARZOL SP est un carbamate qui agit comme inhibiteur de la cholinestérase. L'atropine sert d'antidote. Ne pas utiliser le 2-PAM.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Mortel ou toxique en cas d'ingestion. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Cause l'irritation des yeux. Sensibilisant cutané potentiel. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Peut être mortel en cas d'inhalation. Ne pas contaminer les aliments pour humains et pour animaux. Porter une combinaison de coton par-dessus un pantalon long et une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes ainsi que des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange/chargement et de l'application. Porter également des lunettes de protection lors du mélange et du chargement. Se laver avant de manger, de fumer ou de boire. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'il y a probabilité d'exposition par inhalation de la poussière ou du brouillard de pulvérisation, porter un masque respiratoire approprié. Ne pas entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer sur les lieux traités dans les 6 jours suivant le traitement.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons spécifiées dans le **MODE D'EMPLOI.** **TOXIQUE** pour les oiseaux. **TOXIQUE** pour les petits mammifères sauvages. **TOXIQUE** pour certains insectes utiles. Limiter la dérive du brouillard de pulvérisation dans les habitats situés à proximité du site traité, tel que les haies et les terrains boisés, afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles. Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, tenir compte des caractéristiques du site et des conditions y régnant avant de procéder au traitement. Les caractéristiques et conditions pouvant provoquer le ruissellement sont, sans s'y limiter, une forte pluie, une pente de modérée à forte, un sol nu ou sol mal égoutté (par exemple, les sols compactés et à texture fine, comme l'argile). Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une forte pluie est prévue. Le risque de contamination des zones aquatiques par les eaux de ruissellement peut être réduit par l'inclusion d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

ÉLIMINATION:

1. Ne pas réutiliser le récipient.
2. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
3. Éliminer le récipient conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE:

Éviter d'exposer le CARZOL SP à des excès d'humidité ou dommages durant la manutention ou l'entreposage.

POUR LES URGENCES MÉDICALES CONCERNANT UN EMPOISONNEMENT, APPELER SANS FRAIS 1-888-478-0798 (PROSAR).

POUR LES URGENCES CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN INCENDIE, APPELER SANS FRAIS LE 1-800-424-9300 (CHEMTREC).

MODE D'EMPLOI:

CULTURE	RAVAGEUR	TRAITEMENT
BULBES D'OIGNONS SECS	THRIPS DE L'OIGNON	Un traitement – Utiliser un traitement de Carzol SP au taux de 1,4 kg par hectare.
		Deux traitements – Utiliser deux traitements de Carzol SP au taux de 0,84 kg par hectare. Appliquer sur un intervalle de 7 à 10 jours. Ne pas dépasser 1,68 kg par hectare.

- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
- Lors d'une pulvérisation à rampe, utiliser une cabine fermée qui offre une protection physique et respiratoire (c.-à-d. une cabine équipée d'un système de filtration de la poussière/du brouillard de pulvérisation et/ou d'un système d'épuration des vapeurs/des gaz). La cabine fermée doit être munie d'une barrière résistant aux produits chimiques qui protège totalement l'occupant et qui empêche le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine.
- Utiliser le taux élevé lors de fortes infestations d'insectes.
- Pour l'application terrestre, utiliser un minimum de 94 L d'eau/ha.
- Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation quel qu'il soit.
- Ne pas appliquer dans les 30 jours avant la récolte.
- Éviter que la dérive de pulvérisation atteigne les cultures adjacentes.
- Ne pas utiliser les résidus de culture pour nourrir le bétail.
- Carzol SP est un insecticide à base de carbamate. Faire la rotation à un autre mode d'action après avoir fait une ou deux applications tel qu'indiqué au mode d'emploi ci-dessus.
- **NE PAS** appliquer ce produit directement sur des habitats d'eau douce (tels que les lacs, rivières, marécages, étangs, coulées, fondrières des Prairies, criques, marais, cours d'eau, réservoirs, fossés et terres humides), des habitats estuariens ou marins.
- **NE PAS** contaminer les approvisionnements en eau d'irrigation ou potable or les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

- **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.
- **Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes plus fines que la class moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Les rampes doivent se situer à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.
- Les zones tampons précisées dans le tableau qui suit sont requises entre le point d'application directe et le côté le plus proche des habitats d'eau douce vulnérables sous le vent (tels que les lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, cours d'eau, réservoirs et terres humides) et des habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture	Habitats d'eau douce d'une profondeur	
		Inférieure à 1 m	Supérieure à 1 m
Pulvérisateur de grande culture	Oignons	1	1

Lorsqu'on utilise un mélange en cuve homologué, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi les étiquettes des produits utilisés dans le mélange.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Carzol SP, insecticide du groupe 1A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Carzol SP et à d'autres insecticides du groupe 1A. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Carzol SP ou les insecticides du même groupe 1A avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Gowan Company au 1-800-883-1844 ou à www.gowanco.com.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

© Carzol est une marque de commerce de Gowan Company, L.L.C.